Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 20 (1973)

Heft: 6

Vereinsnachrichten: Union suisse pour la protection des civils : assemblée des délégués 1973

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

formation des visiteurs. Enfin, un exercice de sauvetage avec l'hélicoptère de la protection civile a retenu toute l'attention de la population. En bref, cette exposition a été remarquablement mise sur pied, et tous ceux qui ont été à la tâche doivent être félicités.

Un événement «historique»

Dans le cadre de l'exposition citée ci-dessus on doit relever un fait qui mérite d'être mis en évidence, car il prend presque une allure historique. Comme on le sait, en effet, les Nations Unies se préoccupent des secours en cas de catastrophe, et elles ont installé à Genève un bureau chargé de s'occuper de ce problème. Puis elles ont désigné un «Coordonnateur des secours en cas de catastrophe» en la personne de M. F. Berkol, secrétaire général adjoint de l'ONU. Or, l'intéressé habitant justement la commune du Grand-Saconnex, il a eu vent de l'exposition PC — preuve que l'information était bien faite — et a manifesté le désir d'assister à l'inauguration. C'est ainsi qu'en ce vendredi 4 mai, M. F. Berkol a été reçu à l'entrée du poste de commandement par M. Milan Bodi, secrétaire général de l'OIPC, avec qui s'est établie une fructueuse collaboration, par les autorités communales et par le président de l'AGPC, et en présence de nombreuses personnalités. Il nous a été donné de recueillir personnellement les impressions de l'intéressé qui nous a dit combien il avait été frappé par cette sorte de «révélation» de la protection civile suisse. Venant du «grand patron» de l'ONU dans le domaine du secours en cas de catastrophe — qui était accompagné de son proche collaborateur, M. P. Stanissis, chargé des opérations de secours — cette déclaration constitue une référence de premier ordre. Dont nous reparlerons plus à fond! (J. C.)

Assemblée de printemps de l'Association vaudoise des chefs locaux

Sous la présidence de Jean Ganivet, l'Association vaudoise des chefs locaux (quelque 60 membres) fait preuve d'une belle activité, et elle cultive l'amitié, puisque — à l'occasion de son assemblée de printemps, tenue à Nyon — elle a bien voulu associer à ses travaux le président de la CRI, et le président de l'Association genevoise des chefs locaux, M. Daniel Odier. Au cours de la réunion, diverses questions ont été évoquées, le comité a été réélu, puis les participants ont écouté avec attention un exposé fait par M. A. Bieler intitulé: «Initiation à la lecture des plans». De nombreuses interventions ont suivi cet exposé, touchant tout naturellement la construction des abris et installations PC. Sujet très intéressant qui a mis à la portée des chefs locaux des notions qu'ils ne connaissent pas forcément.

Le repas en commun fut servi dans la PC communal, remarquablement aménagé, et dont le chef local, M. R. Bailly, fit les honneurs avec une grande compétence. Il releva combien il serait souhaitable qu'une collaboration étroite s'établisse avec la PC genevoise étant donné que la... «frontière» entre Nyon et Genève ne devrait pas exister au point de vue protection civile.

Puis, M. le Municipal Glasson, professeur à l'Université de Genève — en souhaitant la bienvenue au nom de la ville de Nyon —, nous signala combien il porte intérêt à la protection civile et aussi à la médecine de catastrophe qui va bientôt être introduite à la faculté de médecine de Genève. Le président des chefs locaux genevois rompit une lance en faveur d'une collaboration étroite entre les chefs locaux romands, fortement appuyé par M. Benjamin Hennard, chef cantonal vaudois. Quant au président de la CRI, il montra ce que représentait cette commission sur le plan de l'information et sollicita la collaboration des chefs locaux vaudois. Membre d'honneur, R. Parisod et G. Cuendet, secrétaire, eurent aussi l'occasion de s'exprimer, et c'est dans une réelle euphorie que se termina cette réunion.

La TV aussi dans le canton de Vaud

Dans le cadre de l'émission «Un jour, une heure», le chef cantonal vaudois, M. B. Hennard, a exposé par le truchement de la TV romande divers problèmes touchant à la protection civile: les subventions, l'évolution de la PC, l'instruction, les constructions, l'acceptation de la PC dans la population etc. Excellente information.

Séance de la CRI

La dernière réunion fut tenue à Môtiers, en présence de M. Schläppy, conseiller d'Etat neuchâtelois, et nous y reviendrons en détail tant d'importantes questions furent débattues, tendant la plupart à ce que la CRI trouve sa place chaque fois qu'il est question d'information sur le plan fédéral.

J. Chevalier, président

Union suisse pour la Protection des civils

Assemblée des délégués 1973

L'AD/USPC aura lieu le samedi 20 octobre, à l'Université de Fribourg. Son organisation sera assurée par l'association fribourgeoise de Protection civile. Nous prions les membres du Comité central et des sections de l'USPC de réserver cette date.

Responsables pour la revue «Protection civile»:

Commission de Presse et de Rédaction de l'USPC. Président: Prof. Dr Reinhold Wehrle, Soleure. Rédaction: Herbert Alboth, Berne. Annonces et correspondance sont à adresser à la Rédaction, Schwarztorstrasse 56, 3007 Berne, téléphone 031 25 65 81. Paraît 12 fois par an. **Dernier délai pour la réception des manuscrits le 10 du mois.**
Prix: abonnement annuel pour non-membres: Fr. 15.— (Suisse); Etranger Fr. 20.—; le numéro Fr. 1.50. Reproduction autorisée sous condition de mention d'origine. Impression: Vogt-Schild SA, 4500 Soleure 2.